

**Conseil municipal de la commune de Janaillat**  
**Procès-verbal de la séance du 03 août 2023**

**Etaient présents** : M. DUBREUIL Raymond, M. RADIGON Philippe, M. BETOUX Frédéric, M. BEAUVAIS Christian, Mr MARIE Patrick, Mme MARITAUD Laure, Mme DUBAR Bérengère, Mr MORANDEAU Rodolphe, Mme MOREAU Corinne

**Pouvoir** : M. RADIGON Philippe a donné pouvoir à M. MARIE Patrick, Mr BETOUX Frédéric a donné pouvoir à M. DUBREUIL Raymond

**Absente** Mme DELPRATO Emilie

**Secrétaire de séance** : Mme DUBAR Bérengère

**Date de convocation** : 31 juillet 2023

-----  
**Ordre du jour** :

Choix de l'entreprise, lot1, réfection du toit de l'église

Choix de l'entreprise, lot 2, réfection du toit de l'église

Don à la commune de Pontarion

Questions diverses

-----

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00. Il annonce le nom des personnes absentes.

Monsieur le Maire procède ensuite à l'appel et constate que le quorum est atteint avec 8 conseillers présents et 9 votants, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Marché de travaux réfection du toit de l'église – choix des entreprises**

L'analyse des offres a été faite par Spirale, le bureau d'études maître d'œuvre du projet.

3 offres ont été reçues pour le lot N° 1

3 offres ont été reçues pour le lot n° 2.

5 entreprises ont candidaté dont une qui a répondu au deux lots

A l'issue de l'analyse des offres, les choix suivants ont été faits par le maître d'œuvre et proposés ce jour au Conseil municipal.

Pour le lot 1, gros œuvre, l'entreprise Bouillot d'Ahun a été retenue pour une somme de 23 000€ HT.

Pour le lot 2, charpente et couverture, l'entreprise Roussy-Avignon a été retenue pour une somme de 156 017,10€ HT.

Les membres du Conseil municipal approuvent, à l'unanimité :

L'attribution du lot n° 1 – gros œuvre, à l'entreprise Bouillot pour un montant de 23 000 € HT

L'attribution du lot n° 2 – charpente et couverture, à l'entreprise Roussy-Avignon pour un montant de 156 017,10 €

**Don à la commune de Pontarion**

Lors de la séance du 9 juin, les membres du Conseil municipal avaient décidé d'octroyer un don de 500 € à la commune de Pontarion suite à la tornade.

Il convient cependant de matérialiser ce don via une délibération.

Les membres du Conseil municipal approuvent, à l'unanimité, l'octroi d'une subvention de 500 e au profit de la commune de Pontarion suite aux dégâts occasionnés par la tornade du 9 mars 2023.

### Informations diverses

#### 🚧 Travaux

- L'entreprise Hydro Elect a commencé les travaux mais ne sont pas encore revenus sur le chantier de sectorisation et de chloration.
- D'autres travaux eau et assainissement sont prévus comme le changement de la canalisation La Combe-Lafaye. Une demande de devis auprès du bureau d'études Impact Conseil a été faite. Un projet relatif à l'aménagement de l'assainissement de la mairie et de la salle des fêtes va également être à l'étude
- Un complément de point à temps sera réalisé par Evolis suite à l'octroi récent de financement au titre de la DETR 2022.

#### 🚧 Autres

- Le ball-trap a été un succès (11 700 cartouches ont été vendues durant le week-end). La manifestation a cependant été entachée par un incident survenu entre deux particuliers en soirée alors même que cet incident ne s'est pas déroulé sur les lieux et pendant les heures du ball-trap. L'amalgame entre les deux évènements n'aurait pas dû être fait.
- Le Mécénat pour la réfection du toit de l'église a débuté depuis 15 jours, plusieurs dons ont été transmis par chèque et en ligne.
- La collectivité de Saint Hilaire le Château n'a pas, pour le moment, donné suite aux échanges relatifs à la convention pour l'accueil des enfants au sein de l'école maternelle.
- L'inter village entre Sardent et Janaillat fut une belle réussite avec une victoire de Janaillat grâce à la mascotte animée.
- La randonnée nocturne organisée par Creuse en Marche à une nouvelle fois été une réussite : 92 marcheurs étaient au rendez-vous et 73 repas ont été servis, ceux-ci préparés par « Janaillat en fête ».
- Nathalie LACHAUD, habitante du bourg de Janaillat, est la nouvelle correspondante locale La Montagne.
- Le panneau de la Pierresolle a disparu. Ce n'est pas le premier. On constate divers actes de malveillance dans la commune, malgré les rondes de la gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne n'ayant plus de question ou d'observation, la séance est levée à 21 h 30.

**Le Maire,  
Raymond DUBREUIL**



**La secrétaire de séance,  
Béregère DUBAR**